

**FORMATION INCENDIE DE BASE (Extincteur)
Prévention et lutte contre l'incendie sur feux réels
Réf AR0075**

<p><u>OBLIGATIONS et TEXTES DE REFERENCES :</u> Article R 232 – 12 – 20 du code du travail et ERP MS 45 à 51</p>	
<p><u>PUBLIC CONCERNE :</u> - Tous les personnels de l'établissement</p>	<p><u>PRE-REQUIS :</u> - Aucun</p>
<p><u>OBJECTIFS :</u> - A partir de différents types de feux, l'apprenant doit être capable de mettre en œuvre l'extincteur approprié le plus rapidement possible. -</p>	
<p><u>CONTENU :</u> Elle est composée de deux parties :</p> <p>+ Partie théorique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les consignes de sécurité • le triangle du feu et les classes de feu • les extincteurs et leur fonctionnement 	<p>+ Partie pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • manœuvre des extincteurs par les participants sur feux réels (feux secs, hydrocarbure, gaz...) • notion de prévention sur le site <p><i>Nous pouvons moduler certaines parties du programme, afin de l'adapter à vos besoins.</i></p>
<p><u>STRATEGIE PEDAGOGIQUE :</u> - Formation selon le programme du CNPP - 1 formateur spécialisé en incendie pour 15 candidats maximum -</p>	
<p><u>MODALITES FORMATIONS :</u> Formation inter ou intra</p>	<p><u>NOMBRE STAGIAIRES :</u> - En intra maximum 9 personnes - En inter formation validée à partir de 5 personnes</p>
<p><u>SANCTION/DIPLOME :</u> Le participant est évalué sur sa réaction face à un début d'incendie Attestation de fin de stage Diplôme reconnu par l'état <i>Une attestation de présence peut être délivrée sur demande préalable.</i></p>	
<p><u>DUREE FORMATION :</u> 3 heures maximum</p>	<p><u>RECYCLAGE :</u> Formation à Renouveler tous les ans</p>